

VOUS AVEZ PARLÉ, NOUS AVONS ÉCOUTÉ

PAR Gisèle
Laframboise

En avril 1995, TOO a envoyé un questionnaire aux missions et aux directions géographiques concernant les services offerts par les CCI. D'après les 39 réponses reçues, il était évident que le rôle des CCI avait besoin d'être mieux expliqué aux délégués commerciaux et que leur communication avec ceux-ci était sporadique et visait surtout à répondre au besoin du moment. Il y a eu des commentaires sur le service offert par chaque CCI et par certains agents.

Comment les CCI réagissent-ils à vos commentaires? En plus du sondage, une analyse des besoins de formation a été entreprise au même moment. L'ensemble des ressources des CCI a été augmenté. Le personnel suivra des cours sur le développement du commerce international et sur

l'information sur les marchés au cours des prochains mois. Il aura aussi accès à différentes bases de données, dont celle de l'InfoCentre, afin de mieux répondre aux demandes. Il travaille sur les normes de service et examine des modèles de planification, de suivi et de mesure du rendement.

Les membres des CCI ont lu les résultats du sondage. Ils font partie intégrante du réseau du Service des délégués commerciaux et, à ce titre, ils sont résolus à mieux vous servir. Pour que le partenariat entre la mission et le CCI fonctionne bien, il est important que les missions saisissent bien ce que le CCI peut faire et ne peut pas faire. Il faut comprendre aussi que les services des CCI varient d'une région à l'autre selon les activités des autres partenaires de l'Équipe Canada.

* LES CENTRES DU COMMERCE INTERNATIONAL *

Qu'est-ce qu'un Centre du commerce international (CCI)?

Les centres du commerce international ont été créés en 1988 par le MAECI et Industrie Canada pour appliquer les programmes et services fédéraux de commerce dans les provinces et pour faire le lien avec notre réseau de missions à l'étranger. Les dix CCI sont situés dans les bureaux d'Industrie Canada d'un bout à l'autre du pays.

Quel est le rôle d'un CCI?

Certaines fonctions des CCI ont été redéfinies dans le récent mémoire au Cabinet (MC) sur le développement du commerce international (*Le troc commercial*, vol.2 no.4 octobre 1995)

Les CCI sont chargés d'aider les entreprises prêtes à exporter ou déjà exportatrices tandis que les organismes de développement régional (Agence de promotion économique du Canada atlantique, Bureau fédéral de développement régional pour le Québec, Diversification de l'économie de l'Ouest canadien et Industrie Canada en Ontario) ont pour tâche de sensibiliser et de préparer les sociétés canadiennes à l'exportation.

Les CCI sont les premiers artisans des Réseaux régionaux de commerce et des Plans régionaux de commerce. Il faut pour cela développer les liens avec les partenaires, établir une liste commune d'activités dans les régions, garantir la participation des provinces au processus de la Stratégie canadienne pour le com-

merce international, etc.

En plus des nouvelles fonctions prévues dans le MC, les CCI continueront d'assurer aux missions et aux directions du MAECI les services suivants :

- contribuer au recrutement de sociétés pour les foires et les missions
- faire connaître les débouchés potentiels aux entreprises
- repérer des fournisseurs pour des débouchés particuliers
- répondre aux demandes des missions
- préparer les programmes des agents en visite
- conseiller des sociétés
- préparer des itinéraires pour des sociétés en visite
- vérifier la bonne foi de sociétés canadiennes
- vérifier la capacité de certaines sociétés quant aux produits/services
- communiquer avec des provinces ou des municipalités (par exemple, concernant des missions provinciales)

De concert avec Industrie Canada, TOO fournit un encadrement fonctionnel aux CCI. Nous vous invitons à nous faire part de tout résultat heureux, problème, commentaire, suggestion que vous pourriez avoir concernant les CCI et leur fonctionnement. Vous pouvez joindre Richard Crouch par téléphone au 613-996-8544 ou par le courrier électronique.

Au moment de l'impression, Mme Gisèle Laframboise faisait partie de la Direction des opérations d'expansion du commerce (TOO).